



Pro Infirmis, Service Culture inclusive, Schwarztorstrasse 32, 3007 Berne  
www.cultureinclusive.ch, grieve@kulturinklusive.ch, tél. 058 775 15 53

Organisation :  
**pro infirmis**

## Le label « Culture inclusive » pour les institutions culturelle inclusives

### Ressources romandes et francophones

*Etat : 17 octobre 2019.*

Cette liste est fournie à titre d'exemple. Elle met en avant des **outils**, ainsi que des **prestataires** professionnels actifs en Suisse romande ou en langue française. Elle ne vise pas l'exhaustivité et est régulièrement mise à jour. Les entrées sont répertoriées par **ordre alphabétique**.

Elle est destinée à l'usage des porteurs de label et ne doit pas être publiée ou diffusée à des tiers comme une liste de référence. Sur demande, Culture inclusive transmet volontiers des contacts spécifiques pour un domaine, un type de handicap ou un canton.

#### 1. Porteurs du label « Culture inclusive »

**Portraits des mesures inclusives des partenaires de label** de toute la Suisse. Cette liste est mise à jour avec chaque newsletter. Les partenaires de label renseignent volontiers au sujet de leurs mesures :  
<https://www.kulturinklusive.ch/fr/page-draccueil/porteurs-de-label-24.html>

#### 2. Cadre légal

**Handicap. Fiche du Guide social romand** en ligne qui présente le **cadre légal suisse** lié à l'égalité des personnes en situation de handicap, et en explique les effets. La fiche présente et analyse également la « Convention relative aux droits des personnes handicapées CDPH » ratifiée par la Suisse :  
<https://www.guidesocial.ch/recherche/fiche/generatepdf/101>.

**Convention relative aux droits des personnes handicapées CDPH** de l'ONU, entrée en vigueur en Suisse en 2014. Cette convention postule l'égalité des droits et le droit à une vie autodéterminée et indépendante des personnes en situation de handicap. Contrairement à une ancienne définition médicale du handicap, elle définit la situation de handicap comme un mélange de limitations physiques et sociales/environnementales (modèle systémique ou interactif du handicap). Une incapacité peut être durable ou temporaire. C'est donc à la société de se rendre accessible aux êtres humains dans leur diversité de besoins et de compétences, et non aux «handicapés » de tenter de rejoindre une « norme » de parfaite santé, ou d'être exclus de la société (habitat et travail en institution fermée, exclusion du marché du travail et de la participation à tous les domaines de la société) parce qu'ils n'y correspondent pas.

Les associations qui s'engagent pour l'inclusion des personnes en situation de handicap utilisent la convention pour faire avancer les choses, par exemple en demandant la mise en place d'une « accessibilité universelle » de l'environnement dans les lieux et les transports publics. Il vaut la peine de prendre connaissance de ce texte. Aussi pour prendre conscience que l'incapacité, temporaire ou durable, touche tous les être humains à un moment donné de leur vie ainsi que leur cercle familial, amical, professionnel et social.

**Texte de la CDPH, avec l'article 30 qui porte sur la participation à la vie culturelle, récréative, aux loisirs et aux sports :**

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20122488/index.html>.

**Version en français facile à lire et à comprendre (FALC) de la CDPH :**

<https://www.insos.ch/assets/Downloads/CDPH-en-langue-facile-a-lire.pdf>.

### 3. Guides et outils

**Attitude is everything. Improving deaf and disabled people's access to live music.** Un guide pour développer l'accueil de personnes en situation de handicap dans les lieux et festivals de musique. Conçu et traduit en 11 langues par des auto-représentants anglais avec le soutien du British council. Traduction française :

<http://www.attitudeiseverything.org.uk/resources/translated-guidance#French>

**Boîte à outils pour rendre votre lieu de culture accessible** aux personnes handicapées. Un guide conçu par la Nuit des musées de Lausanne et de Pully et Pro Infirmis Vaud (2012) :

[https://www.facilit.ch/web/wp-content/uploads/2016/10/Acces-Cible\\_boite-outils.pdf](https://www.facilit.ch/web/wp-content/uploads/2016/10/Acces-Cible_boite-outils.pdf)

**Bureau textoh, Dropbox d'exemples de produits en français facile à lire et à comprendre (FALC) en F/D/EN, en libre accès :**

<https://www.textoh.ch/accueil/exemples-de-produits/>.

**Bureau textoh, blog autour du français facile à lire et à écrire (FALC) :**

<https://www.textoh.ch/blog/>.

**Communiquer pour tous**, un guide de Santé publique France, en collaboration avec les spécialistes de la littératie du Québec. Il s'inscrit dans le cadre des règles UNAPEI. Recommandations pour les imprimés, les images, la communication numérique et la communication orale (2018) :

<https://www.textoh.ch/2018/06/05/un-nouveau-guide/>.

**Conseils et astuces pour les proches de personnes atteintes d'un handicap visuel ou de surdité**, rédigés par l'Union centrale suisse du bien des aveugles UCBA :

<https://www.ucba.ch/fuer-betroffene/angehoerige/tipps-und-tricks/>.

**Culture, loisirs et sports inclusifs**, numéro de septembre 2018 de la revue Handicap & Politique d'Agile, la faitière suisse des organisations de personnes qui vivent avec un handicap (auto représentants) :

[https://docs.wixstatic.com/ugd/3b62ac\\_935680ebf0b649198529cd5ccb93c7.pdf](https://docs.wixstatic.com/ugd/3b62ac_935680ebf0b649198529cd5ccb93c7.pdf).

**Des musées accessibles à tous.** Un guide « Normes et standards » de l'Association des Musées Suisses (2016) :

<https://www.museums.ch/fr/publications/publications-recommand%C3%A9es/>.

#### **Français facile à lire et à comprendre (FALC)**

Le français facile à lire et à comprendre (FALC), aussi appelé « langage simplifié » ou « langue facile », est une méthode pour simplifier et rendre compréhensibles des textes et des discours oraux. Les règles du FALC portent sur la langue, l'orthographe, la typographie et la mise en page. L'on distingue trois niveaux: A1, A2 et B1.

Le niveau A1 est le plus simple. Il correspond au niveau de lecture A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Les textes rédigés en A1 comportent des phrases très courtes et simples. Chaque phrase commence sur une nouvelle ligne. La police de caractères et l'espacement entre les lignes sont larges. Cette forme très simplifiée de la langue française s'adresse aux personnes qui ont de grandes difficultés de lecture et de compréhension, comme par exemple les personnes avec une déficience intellectuelle. Le niveau A2 permet de rédiger de courtes phrases reliées logiquement entre elles. Le texte contient des informations plus détaillées que pour le niveau A1. Ce niveau s'adresse entre autres à des personnes qui maîtrisent les bases du français. Le niveau B1 correspond à une version légèrement simplifiée de la langue française. Ce niveau s'adresse à l'ensemble de la population, qui comprend peu les jargons spécialisés.

Le Bureau pour le langage simplifié de Pro Infirmis Fribourg rédige des textes dans un niveau FALC adapté aux besoins de ses mandants. Afin de garantir que les textes soient compris, il les fait réviser par des groupes dont le niveau de langue répond au niveau choisi. Ces groupes mêlent des personnes avec une singularité intellectuelle et des personnes qui parlent peu le français.

**Glossaire de termes liés au handicap.** Ce glossaire est proposé par l'association nationale PROCAP pour les personnes en situation de handicap :  
<https://www.procap.ch/fr/glossaire.html>.

**Guides de l'UNAPEI sur l'inclusion de personnes avec une singularité intellectuelle.** L'UNAPEI est la faitière française des réseaux de la singularité intellectuelle. Ses guides font figure de référence. La plupart sont en téléchargement libre :  
<https://www.unapei.org/nos-publications/>.

Guides utiles pour la culture :

**Accès aux pratiques artistiques et culturelles**, à acheter (pas de date) :  
<https://www.unapei.org/publication/guide-acces-aux-pratiques-artistiques-et-culturelles/>.

**Guide pratique de la signalétique** et des pictogrammes (2012) :  
<https://www.unapei.org/publication/guide-pratique-de-la-signalétique-et-des-pictogrammes/>.

**Le guide pratique de l'accessibilité** pour vous accompagner dans vos démarches d'accessibilité en faveur des personnes en situation de handicap mental (2010) :  
<https://www.unapei.org/publication/guide-pratique-de-laccessibilite/>.

**L'information pour tous.** Règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre par les personnes avec une déficience intellectuelle (2009) :  
[http://www.unapei.org/IMG/pdf/Guide\\_ReglesFacileAlire.pdf](http://www.unapei.org/IMG/pdf/Guide_ReglesFacileAlire.pdf).

**N'écrivez pas pour nous sans nous !** Impliquer les personnes handicapées intellectuelle dans l'écriture de textes faciles à lire (2009) :  
<https://www.unapei.org/publication/necrivez-pas-pour-nous-sans-nous/>.

**Guide social romand.** Ce site d'information sociale de l'Artias et des cantons romand propose des fiches sociojuridiques fédérales et cantonales et des adresses d'institutions en ligne. Elles sont mises à jour régulièrement :  
<https://www.guidesocial.ch/>.

**Handicap et culture**, les mesures et offres de la Ville de Genève et de ses institutions :  
<http://www.ville-geneve.ch/themes/public/situation-handicap/handicap-culture/>.

**HES-SO, Egalité et Diversité, HES-SO sans obstacles, Accessibilité.** La HES-SO synthétise les enjeux de l'accessibilité architecturale et présente la norme de construction SIA 500 :  
<https://www.hes-so.ch/fr/accessibilite-6379.html>.

**Huit règles pour réaliser un document Word accessible** aux personnes en situation de handicap visuel, rédigées par l'Association pour le Bien des Aveugles ABA de Genève :  
<http://www.abage.ch/depot/cca/assets/huit-regles-documents-word-accessibles.pdf> (PDF).

**Informers les personnes aveugles et malvoyantes.** Un référentiel de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé français (2012) :  
[https://www.cnsa.fr/documentation/informer\\_les\\_personnes\\_aveugles\\_et\\_malvoyantes-2.pdf](https://www.cnsa.fr/documentation/informer_les_personnes_aveugles_et_malvoyantes-2.pdf) (PDF).

**Informers les personnes sourdes et malentendantes.** Un référentiel de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé français (2012) :  
[https://www.cnsa.fr/documentation/informer\\_les\\_personnes\\_sourdes\\_et\\_malentendantes-2.pdf](https://www.cnsa.fr/documentation/informer_les_personnes_sourdes_et_malentendantes-2.pdf) (PDF).

**Infrastructures sans obstacles.** Check-list web et PDF pour les institutions culturelles, disponible sur le portail « Accessibilité » de l'association nationale PROCAP. La check-list porte sur les handicaps sensoriels (vue, ouïe, moteur) :

<http://www.zugangsmonitor.ch/Tipps-hindernisfreie-Infrastru.1177.0.html?&L=3>.

**Interagir avec les personnes avec handicap.** Check-list web et PDF pour les institutions culturelles, disponible sur le portail « Accessibilité » de l'association nationale PROCAP. La check-list porte sur handicaps sensoriels (vue, ouïe, moteur) :

<http://www.zugangsmonitor.ch/Pour-les-organisateurs.92.0.html?&L=3>.

**L'égalité des personnes en situation de handicap : culture.** Un dossier thématique du Bureau fédéral pour l'égalité des personnes handicapées BFEH (2012) :

<https://www.edi.admin.ch/edi/fr/home/fachstellen/bfeh/themes-de-l-egalite/teilhabe-an-kultur--freizeit-und-sport-/umsetzung.html> (PDF en bas de page).

**Les guides pratiques de l'accessibilité culturelle** du Ministère de la culture français. Cinq guides en téléchargement libre (2007-2018) :

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Developpement-culturel/Culture-et-handicap/Guides-pratiques>.

**Guide général**

**Guide infrastructures**

**Guide spectacle vivant**

**Guide musées**

**Guide cinéma et accessibilité**

**Lexique des signes SGB-FSS.** Un lexique en ligne de la Fédération Suisse des Sourds. Il présente les principaux signes utilisés dans les trois langues des signes suisses: la langue des signes française (LSF), la langue des signes alémanique (DSGS) et la langue des signes italienne (LIS). La recherche par mot-clef donne accès à des vidéos et des illustrations qui présentent le mot seul et dans des contextes d'utilisation.

<https://signsuisse.sgb-fss.ch/fr/>

**Médiation Culture Inclusion.** Kit de ressources en ligne nées d'un projet de recherche appliquée réalisé par la Scuola universitaria professionale della Svizzera Italiana SUPSI, Laboratorio cultura visiva. Ce projet a développé, testé et évalué un offre réalisée avec et pour des personnes en situation de handicap visuel dans une dizaine de musées du Tessin. Kit disponible en I/F /D :

<http://www.mci.supsi.ch/fr/kit>.

**Protocole spectacle vivant accessible à tous : Relax.** Mise en place d'un dispositif d'accessibilité humaine pour les personnes avec un handicap complexe : autisme, polyhandicap, handicap mental, handicap psychique, maladie d'Alzheimer. Un protocole réalisé par les pionniers français des représentations et projections Relax Cinéma-différence, téléchargeable sur le site du Ministère de la culture français, menu « Culture et handicap » :

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Developpement-culturel/Culture-et-handicap/Actualite/Protocole-Spectacle-vivant-accessible-a-tous-Relax>

**Publications Culture et Handicap** de la Ville de Genève et de ses partenaires transfrontaliers (2012) :

<http://www.ville-geneve.ch/themes/public/situation-handicap/handicap-culture/publications/>.

**Quelques conseils simples pour rendre un site web plus accessible.** Une check-list en huit points du laboratoire de promotion de l'accessibilité du web du Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM), reprenant les normes WCAG 2.1 définies par le consortium du World Wide Web (W3C). Focus personnes avec un handicap visuel :

<https://labo.raamm.org/documentation/comment-rendre-un-site-web-plus-accessible/>

**Services d'accès pour la RTS :** sous-titrages pour les personnes malentendantes, interprétation en langue des signes française pour les personnes sourdes, audiodescription pour les personnes aveugles et malvoyantes. Des services de Swiss TXT, filiale de la RTS. Avec des liens qui expliquent comment sont créées ces prestations :

<https://www.swisstxt.ch/fr/services/services-d-access/>

**Signes.** Podcasts de l'émission en langue des signes de la RTS :

<https://www.rts.ch/play/tv/emission/signes?id=389084>

**Voir pour comprendre**, en portail réalisé par l'ASPEDA, la SGB-FSS et forum écoute pour sensibiliser le grand public au handicap auditif sous toutes ses formes. Avec un guide illustré par Mix & Remix pour communiquer de manière adéquate avec des personnes sourdes ou malentendantes :

<https://www.voirpourcomprendre.ch/>.

**Web Accessibility Initiative (WAI) | W3C.** Standards techniques pour l'accessibilité web :

<https://www.w3.org/WAI/>

## 4. Prestataires et partenaires possibles pour des projets

**Architecture sans obstacles**, centre de compétence suisse. Le portail web dresse la liste des Services de consultation cantonaux à contacter pour un diagnostic d'accessibilité, et communique les normes et recommandations pour l'accessibilité architecturale :

<http://architecturesansobstacles.ch/>.

**archi-tact.** Ce prestataire français réalise des maquettes tactiles de bâtiments patrimoniaux pour les personnes aveugles et malvoyantes. En Suisse, ils ont réalisé une maquette tactile du bâtiment ancien où est logé le Musée d'art du Valais, à Sion :

<http://www.archi-tact.com>.

**Association Dire pour Voir**, Dire pour Voir propose des audiodescriptions de spectacles théâtraux et d'opéras. Ces audiodescriptions sont données par des lecteurs professionnels, formés à cette mesure d'accessibilité. Cette mesure permet à des personnes aveugles et malvoyantes de suivre des spectacles dans des théâtres partenaires, principalement à Genève :

<http://www.direpourvoir.ch>.

**Association Écoute-Voir.** Ecoute Voir propose des audiodescriptions des spectacles théâtraux et d'opéras. Ces audiodescriptions sont données par des comédiens professionnels, formés à cette mesure d'accessibilité. Cette mesure permet à des personnes aveugles et malvoyantes de suivre des spectacles. L'association propose cette offre dans des théâtres partenaires romands et collabore étroitement avec les artistes dont la pièce est audiodescrite. Ecoute Voir collabore de plus avec le Projet Sourds&Culture pour coordonner leurs saisons. L'association réalise aussi des études et de mandats sur l'accessibilité culturelle pour les personnes avec un handicap sensoriel (vue, ouïe). Depuis 2019, Ecoute Voir développe un projet-pilote de surtitrage dans quatre théâtres genevois, sur mandat de la Ville de Genève :

[www.ecoute-voir.org](http://www.ecoute-voir.org).

**Association Facilit.** Cette association réalise des mandats de communication et de graphisme entre autres autour du handicap, ainsi que des formations à la communication. Elle a entre autre accompagné la communication de mesures d'accessibilité réalisées pour la Nuit des musées à Lausanne et à Pully :

<https://www.facilit.ch>.

**Association L'Art d'inclure.** L'association est constituée d'amateurs de culture aveugles ou malvoyants. Elle sensibilise des musées et des festivals de musique à l'accueil de personnes en situation de handicap visuel, tout en leur montrant que cette inclusion bénéficie à tous les publics. Par l'échange avec le groupe, les collaborateurs de musée ou de festivals découvrent la visite descriptive d'œuvres d'art, la visite tactile qui inclut des reproductions en relief de tableaux ou des objets tirés des réserves, ainsi que des concerts dans le noir :

<https://www.lartdinclure.ch>.

**Association S5.** L'association promeut la langue et la culture des sourds, en particulier la Langue des signes française LSF, une langue à part entière qui fut longtemps interdite en Suisse. Au sein de S5, la médiatrice culturelle Noha El Sadawy réalise des projets avec des musées romands (visites, vidéoguides, Cafés des signes) :

<http://www.s-5.ch>.

**Association 1001 feuilles.** Le projet « Croque Musées » de l'association réalise des visites, des ateliers et des journées inclusives dans des musées partenaires. Ces actions sont co-construites avec des médiateurs avec une singularité intellectuelle ou un autisme. 1001 feuilles collabore aussi avec La Comédie de Genève. Avec le Bureau textoh et Cindy Diacqueno, spécialiste du FALC de l'Université de Fribourg, elle propose aussi une formation aux bases du FALC en trois temps : FALC écrit, FALC oral, vérification des textes par des spécialistes du FALC et par des personnes avec une singularité intellectuelle. Cette formation intègre des formateurs avec une singularité : <http://www.1001feuilles.org/accessibiliteacute.html>.

## **Associations nationales du handicap**

### **Agile, la faïtière suisse des organisations de personnes avec un handicap**

<https://www.agile.ch/accueil>

- Associations d'auto-représentants
- Revue Handicap & Politique
- Secrétariat romand
- Intérêt pour la culture inclusive.

### **Associations nationales d'aides aux personnes en situation de handicap**

<https://www.edi.admin.ch/edi/fr/home/fachstellen/bfeh/liens/organisations-suissees-d-aide-aux-personnes-handicapees.html>

- Liste du Bureau fédéral pour l'égalité des personnes handicapées
- Liste qui mêle des associations d'auto-représentants, des associations de proches et des associations d'aide aux personnes en situation de handicap
- A partir de cette liste, identifier les antennes romandes ou cantonales, puis les personnes intéressées par la culture au sein de ces réseaux.

### **Insos, l'association nationale des institutions pour personnes avec un handicap**

<http://www.insos.ch/fr/>

- Faïtière des institutions qui accueillent, forment et emploient (ateliers protégés, marché du travail secondaire) des personnes en situation de handicap
- A partir de cette liste, identifier des partenaires potentiels cantonaux, puis les personnes intéressées par la culture et par l'autonomisation de leurs résidents au sein de ces réseaux. La Convention relative aux droits des personnes handicapées CDPH, ratifiée par la Suisse, met en avant le libre choix du lieu de vie et de travail, ce qui n'est pas le cas pour les personnes qui vivent et travaillent en institution. Pour une institution culturelle, il s'agit donc de trouver des institutions partenaires ouvertes, qui visent à autonomiser leurs résidents.

### **Integras, l'association nationale pour l'éducation sociale et la pédagogie spécialisée**

<https://www.integras.ch/fr/>

- Ressources pour les projets qui incluent des enfants avec une singularité intellectuelle formés dans une institution spécialisée extrascolaire. Selon les principes de l'égalité et de l'inclusion, la tendance actuelle est d'inclure les enfants différents dans l'école dite normale.

### **Membres de la faïtière suisse Inclusion handicap**

<https://www.inclusion-handicap.ch/fr/ueber-uns/mitglieder-5.html>

- Inclusion Handicap est la porte-parole de 1.8 millions personnes handicapées vivant en Suisse. La faïtière des organisations des personnes handicapées s'engage pour l'inclusion de toutes les personnes handicapées
- Les principales associations nationales d'auto-représentants, de proches et d'aide aux personnes en situation de handicap font partie d'Inclusion handicap.

**Bureau Langage simplifié** francophone de Pro Infirmis Fribourg. Le Bureau rédige des textes dans un niveau FALC adapté aux besoins de ses mandants. Afin de garantir que les textes soient compris, il fait réviser les textes par des groupes dont le niveau de langue répond au niveau choisi. Ces groupes mêlent des personnes avec une déficience intellectuelle et des personnes qui parlent peu le français :  
<https://www.langage-simplifie.ch/fr.html>.

**Bureau textoh.** France Santi du Bureau textoh est une spécialiste du FALC, formée en Allemagne et en Suisse. Elle rédige des textes sur mandat. Avec l'Association 1001 feuilles et Cindy Diacquenoz, spécialiste du FALC de l'Université de Fribourg, elle propose aussi une formation aux bases du FALC en trois temps : FALC écrit, FALC oral, vérification des textes par des spécialiste du FALC et par des personnes avec une déficience intellectuelle. Cette formation intègre des formateurs avec une déficience intellectuelle :  
[www.textoh.ch](http://www.textoh.ch).

**Centre de Compétences Accessibilité** de l'Association du Bien des Aveugles de Genève (CCA ABA). Le CCA est spécialiste de l'accessibilité dans l'espace public, dans des bâtiments publics et en ligne pour les personnes aveugles et malvoyantes de Genève :  
<https://www.ccaccessible.ch/>.

**Compasso, Intégration professionnelles, portail pour les employeurs.** Compasso informe sur la réintégration professionnelle dans le marché du travail primaire (les ateliers protégés constituent le marché secondaire) de personnes atteintes dans leur santé et précédemment sans emploi :  
<https://www.compasso.ch/fr/>.

**Croque-Musées**, un projet de l'Atelier 1001 feuilles. En collaboration avec des musées genevois et romands partenaires, les experts avec sans singularité intellectuelle conçoivent et réalisent des visites et ateliers adaptés aux personnes avec un handicap mental ou un autisme. Ils utilisent entre autres le français facile à lire et à comprendre (FALC) à l'oral et à l'écrit :  
<https://www.croque-musees.com/>

« **Domaine culturel** », **offre de sensibilisation de PROCAP.** L'association nationale PROCAP conseille et forme les institutions culturelles intéressées à inclure des personnes avec différents handicaps. Elle loue également du matériel technique pour des manifestations culturelles inclusives :  
<https://www.procap.ch/fr/prestations/formations-et-cours/domaine-culturel.html>.

**Ecole de la pomme.** L'Ecole de la pomme sensibilise et forme dans l'ensemble de la Suisse à l'utilisation sans obstacles de smartphones et de tablettes :  
<https://ecoledelapomme.ch/>.

**Ex & Co.** Le bureau de production audiovisuel Ex & Co de la Fondation Clair Bois à Genève forme des personnes avec une singularité intellectuelle aux métiers de l'audiovisuel et du journalisme en vue d'une intégration dans le marché du travail primaire. Ses spécialistes réalisent également une émission sur Léman Bleu TV, « Singularités » :  
<http://www.clairbois.ch/pages/79/ex-co-production-video->

**Fondation Access for All (D/EN).** Cette fondation de référence en Suisse réalise des diagnostics d'accessibilité numérique pour différentes formes de handicap. Elle analyse des sites web du point de vue de leur accessibilité et propose des mesures à prendre. Elle réalise des études sur l'accessibilité des sites web et applications en Suisse. Elle certifie aussi des sites web inclusifs :  
<https://access-for-all.ch/en/>.

**Forom écoute**, la fondation romande des malentendants. Sur demande, Forom écoute conseille pour l'installation de boucles magnétiques fixes et mobiles dans des lieux publics et culturels de Suisse romande. Elle les répertorie, et réalise des tests et des formations à leur utilisation. Il ne suffit en effet pas d'équiper une salle, mais aussi de savoir utiliser l'équipement et d'avoir une personne de référence pour l'accessibilité. Cette personne est le contact à l'interne ainsi que pour les visiteurs malentendants :  
<https://ecoute.ch/>.

**Forum Handicap Visuel**, plateforme romande. Le menu « Informations pratiques » répertorie entre autres des moyens d'accessibilité pour la lecture papier et web :  
<https://forumhandicapvisuel.ch/infos-pratiques/>.

**Icom Suisse**. Le Conseil international des musées de Suisse propose depuis 2019 une formation d'une journée à l'accueil de personnes en situation de handicap au musée. Cette formation est donnée par un groupe d'experts culturels avec et sans handicap : <https://www.museums.ch/fr/formation/cours/?page=2>.

**Id-geo**, expert en accessibilité universelle en Suisse romande. Ce prestataire collabore régulièrement avec des institutions culturelles pour réaliser des diagnostics d'accessibilité pour toutes les situations de handicap, et pour mettre en place des mesures. Il propose également des formations :  
<http://id-geo.ch/>.

**Inserth**, Le projet Inserth de Pro infirmis accompagne des entreprises en VD, NE, JU et FR qui créent des emplois pour des personnes avec une rente AI désireuses de travailler sur le marché du travail primaire (les ateliers protégés constituent le marché secondaire). Il accompagne également les personnes engagées par les entreprises : <https://www.proinfirmis.ch/fr/prestations/vaud/inserth.html>.

La **Stiftung Profil Arbeit & Handicap** de Pro Infirmis a une action similaire dans les cantons de Suisse alémanique :  
<https://www.profil.ch/home/>.

**Insertion suisse, liste de liens utiles pour l'insertion professionnelle** :  
<http://www.arbeitsintegrationschweiz.ch/fr/liens>.

**Out of the Box - Biennale des arts inclusifs**. La biennale fédère tous les deux ans des lieux culturels genevois autour d'une programmation d'arts inclusifs, à savoir des productions artistiques caractérisées par l'inclusion d'artistes avec un handicap. La biennale développe aussi des partenariats en Suisse romande :  
<http://biennaleoutofthebox.ch/>.

**Passerelle culturelle**. Ce projet pionnier vaudois accompagne des jeunes issus de l'enseignement spécialisé intéressés durant une formation dans une institution culturelle vaudoise :  
<http://www.passerelle-culturelle.ch/>.

**polymorphe-design**. Ce spécialiste français de la scénographie muséale et touristique accessible collabore avec des institutions culturelles de Suisse romande :  
<http://www.polymorphe-design.fr/>.

**Portails culturels qui promeuvent de manière accessible les offres culturelles accessibles** :

- Portail Culture accessible Genève, certifié par la Fondation Access for All :  
[www.culture-accessible.ch](http://www.culture-accessible.ch).
- Portail Accessibilité de PROCAP. Ce portail national répertorie des offres pour les handicaps visuels, auditifs et moteurs. Pour les handicaps auditifs, il ne distingue toutefois pas entre offres en langue des signes (la langue des sourds) et les offres pour malentendants :  
<http://www.zugangsmonitor.ch/Shortcut-Startseite.20.0.html?&L=3>.

**Portail généraliste accessible info-handicap** de Pro Infirmis Vaud, certifiés par la Fondation Access for All. Ce portail publie également des actualités culturelles communiquées comme étant accessibles :  
<https://www.info-handicap.ch/>.

**Projet mir'arts** de l'association romande ASA – Handicap mental. Mir'arts promeut des artistes avec une singularité intellectuelle, actifs dans des ateliers d'arts plastiques et de production multimédia ainsi que dans les arts de la scène. mir'arts offre des prestations ponctuelles aux professionnels et aux institutions qui les accompagnent dans ce processus, et soutient des expositions et des événements pour diffuser leurs œuvres



après d'un large public. Il a développé une charte pertinente:

<https://mirarts.ch/>.

**Projet Regards Neufs** de l'association Base-Court. Le projet Regards Neufs propose des audiodescriptions et des sous-titrages de films disponibles sur l'App « Greta ». Le spectateur en situation de handicap visuel ou auditif se rend dans une salle de cinéma de Suisse où est projeté un film du catalogue de Regards Neufs. L'App se synchronise avec la bande-son du film. La salle de cinéma ne doit donc pas être équipée de WIFI. Regards Neufs propose également des ateliers de sensibilisation à l'audiodescription pour les écoles et conseille les festivals et les cinémas intéressés :

<https://www.regards-neufs.ch/fr/>.

**Projet Sourds & Culture** de l'association des InterprètesLSF indépendantes. Des interprètes professionnelles proposent des interprétations en Langue des signes française LSF de spectacles théâtraux et de concerts chantés pour les personnes sourdes qui utilisent cette langue. Elles proposent cette offre dans des théâtres et festivals partenaires romands et collaborent étroitement avec les artistes dont la pièce est interprétée en LSF. Le projet Sourds&Culture collabore de plus avec l'association Ecoute Voir pour coordonner leurs saisons :

<https://www.projet-sourds-culture.ch>.

**Quitterie Ithurbide**. Artiste céramiste, elle est aussi spécialiste des reliefs tactiles qui reproduisent des œuvres d'art en 3D pour les publics aveugles et malvoyants, qu'elle nomme « Peintures 3D ». Elle collabore avec l'association L'Art d'inclure ainsi que des musées de Suisse romande, comme par exemple le Musée d'art et d'histoire de Genève :

[www.ithurbide.fr](http://www.ithurbide.fr).

**Swisstaffing**. Association suisse des services de l'emploi, dédiée aux emplois temporaires, dont des emplois d'intégration ou de réintégration dans le marché du travail :

<https://www.swisstaffing.ch/fr/Home/>.

**Tactile Studio**. Tactile Studio développe des outils d'accès aux contenus dans des musées de France, d'Allemagne et du Québec. Ils proposent entre autres des reproductions tactiles d'œuvres :

<http://www.tactilestudio.fr/>.

**Vision positive**, le bureau de conseil et de projet de médiation culturelle qui incluent les personnes en situation de handicap visuel. Sa fondatrice Céline Witschard collabore entre autres avec le Conservatoire et jardin botaniques de la Ville de Genève et le CERN :

<https://ch.linkedin.com/in/celinewitschard>

**Web accessible**. Web accessible (Léa Marmet Sperandio) est spécialiste de l'accessibilité web avec un accent mis sur les handicaps visuels. Il propose du conseil personnalisé basé sur l'expérience utilisateurs, des workshops et de la formation sur mesure, des astuces pratiques pour les contenus web :

<https://web-accessible.ch/>.